

# Programme des accueils de loisirs

8 - 12 ans

du 10 au  
21 février 2025



# De nombreuses animations vous attendent !

Dates	10-févr.	11-févr.
Matin	<b>Accueil des enfants</b> Jeux de connaissance, mise en place des règles de vie, décoration de la salle	<b>Danse</b> <b>Suspension circus</b> Activité manuelle
Après-midi	<b>Château le magicien</b> Activité manuelle  <b>Clown en folie</b> Jeu interieur ou exterior	<b>Suspension circus</b> Activité manuelle
Dates	17-févr.	18-févr.
Matin	<b>Accueil des enfants</b> Jeux de connaissance, mise en place des règles de vie, décoration de la salle  Activité manuelle	 <b>Danse</b> <b>Balles de jonglage</b> Activité manuelle
Après-midi	<b>Affiches de cirque</b> Activité manuelle  <b>Jongle avec moi</b> Jeu interieur ou exterior	<b>Parcours du jongleur</b> Activité de coordination 

12-févr.	13-févr.	14-févr.
 <p><b>Relais équilibristes</b> Activité sportive</p>	<p><b>Danse</b></p> <p><b>Marionettes clowns</b> Activité manuelle</p> <p><b>Mange moi</b> Activité culinaire</p>	<p><b>Danse</b></p> <p><b>Bravo les clowns</b> Finition des activités manuelles</p>
<p><b>Clown acrobate</b> Grand jeu</p>	<p><b>Jeux et goûter festif</b></p>	
19-févr.	20-févr.	21-févr.
<p><b>Equilibre tour</b> Activité sportive</p> <p><b>Baguette magique</b> Activité manuelle</p>	<p><b>Danse</b></p> <p><b>Clowneries en cuisine</b> Atelier culinaire</p>	<p><b>Danse</b></p> <p><b>Veillée clownesque</b> Jeu d'intérieur</p> <p><b>Boîte à mimes</b> Activité manuelle</p>
<p><b>Carte magique</b> Activité manuelle</p> <p><b>Préparation mini spectacle</b> Activités sportive et culturelle</p>	<p><b>Le cirque fait sa kermesse</b> Jeu intérieur ou extérieur</p> <p><b>Restitution aux parents</b></p>	

# Informations

## Rappel

### Tenue vestimentaire :

Il est recommandé de munir vos enfants de chaussures et de vêtements adaptés aux activités physiques. Afin d'éviter tout accident, les chaussures à talons ou les claquettes sont à bannir. Pensez à leur fournir un sac à dos avec un k-way et un change pour les plus petits. **ATTENTION, LA MUNICIPALITÉ NE POURRAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE EN CAS DE VOL OU DE PERTE D'OBJETS PERSONNELS (VÊTEMENTS, BIJOUX...).**

### Hygiène :

Pour des raisons sanitaires, nous vous conseillons de ne pas donner de gourdes d'eau ni de bouteilles d'eau à vos enfants. L'accueil de loisirs s'en charge. Afin de répondre aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité alimentaire et dans un souci d'équité, nous vous informons que les jours de sortie, le pique nique sera exclusivement fourni par notre traiteur sauf pour les enfants disposant d'un projet d'accueil individualisé.

### **LES TÉLÉPHONES PORTABLES SONT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.**

Les menus cantines sont disponibles 2 semaines avant le démarrage des accueils de loisirs →



## Lieux et horaires de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a lieu à l'îlot loisirs. L'ALSH ouvre ses portes de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Pour les enfants inscrits à la journée, les horaires sont de 9h à 16h30.

Une garderie péri-ALSH est organisée de 7h à 9h et de 16h30 à 19h à l'îlot loisirs.

Vous pouvez joindre le directeur au 03 21 08 10 57.